



Mairie - 10 Place de l'Eglise  
45630 BEAULIEU SUR LOIRE

☎ 02.38.35.80.48  
✉ [mairie@beaulieu-sur-loire.fr](mailto:mairie@beaulieu-sur-loire.fr)  
[www.beaulieu-sur-loire.fr](http://www.beaulieu-sur-loire.fr)



## Commune de Beaulieu-sur-Loire Extrait du Registre des Délibérations

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le DIX-HUIT JUIN à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky, Maire.

Etaient présents : HECQUET Jacky, DESCHAMPS Céline, GUÉROT Jean-Marc, BERTRAND Isabelle, SIGNORET Yannis, LECLERCQ Marie-Christine, GAUCHER Claude, BONNEFONT Francis, LEYOUR Martial, LEMAIRE Christiane, BRETON Nelly, MARTINET Nicolas, BROUSSIN Patricia, DELSARTE Séverine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : JACQUIER Hervé, LAURENT Martine, CHAILLOUX Marie-Laure, COZETTE Laetitia, RAGU Guillaume

Mme BERTRAND Isabelle a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation	
12 juin 2024	
Date d'affichage	
19 juin 2024	
Nombre de Conseillers	
En exercice	19
Présents	14
Votants	19

**Objet : BUDGET EAU POTABLE – Affectation des résultats 2023**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky

- Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2023,
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2023,
- Constatant que le Compte Administratif présente les résultats 2023

Considérant que le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à la majorité avec une abstention, décide d'affecter les résultats comme suit :

<b>1 – Détermination du résultat à affecter</b>	
Dépenses de fonctionnement 2023	- 28 914,71 €
Recettes de fonctionnement 2023	+ 140 016,54 €
-----	
Excédent de fonctionnement	+ 111 101,29 €
Résultat fonctionnement antérieur reporté	903 355,48 €
-----	
<b>Résultat à affecter (A)</b>	<b>+ 1 014 457,31 €</b>
 <b>2 – Détermination du besoin de financement de la section d'investissement</b>	
Dépenses investissement 2023	- 997 782,99 €
Recettes investissement 2023	28 914,71 €
-----	
Déficit d'investissement 2023	- 968 868,28 €
Résultat investissement antérieur reporté	140 269,46 €
-----	
<b>Résultat d'investissement cumulé déficit (B)</b>	<b>- 828 598,82 €</b>

## 3 – Reste à réaliser au 31/12/2023

Dépenses	0 €
Recettes	0 €
-----	
(C)	0 €

Déficit d'investissement (B+C) - 828 598.82 €

CONSTATE les résultats 2023 au 31/12/2023, à savoir :

- |                                     |                  |
|-------------------------------------|------------------|
| 1) Un déficit d'investissement      | - 828 598.82 €   |
| 2) Un excédent de fonctionnement de | + 1 014 457.31 € |

Reprise des résultats 2023 et inscription :

au 002 (R)	185 858,49 €
au 001 (R)	828 598,82 €
au 1068	828 598.82 €

La secrétaire de séance,

BERTRAND Isabelle



Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,

Jacky HECQUET

